



Rencontre internationale de la Francophonie économique 2008

16 au 19 mai 2008

Hôtel Loews Le Concorde - Québec, Canada

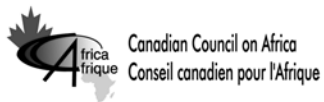
RÉSUMÉS DES CONFÉRENCES

Un événement, une réflexion, un objectif :
définir la Francophonie économique de demain



*Fêtons nos
400
ans!*

Les promoteurs :



RÉSUMÉS DES CONFÉRENCES

Samedi 17 mai 2008 - AM

Plénière d'introduction - Thème 1 - L'espace économique francophone: mythe ou réalité ?

SALLE KRIEGHOFF 1 - BORDUAS

Résumés des Conférences :

M. JACQUES PFISTER

« *Faire de la Francophonie, un accélérateur de business en Méditerranée* »

Résumé : La Francophonie économique est depuis longtemps une ambition et doit devenir aujourd'hui une réalité. Pour cela nous devons nous fonder sur les atouts de la Francophonie : sa communauté, sa culture et son patrimoine qui font sa richesse. À l'heure où notre économie est globalisée, il faut pouvoir défendre notre spécificité tout en s'intégrant dans une dynamique économique mondiale. La CCI Marseille Provence est convaincue que la Francophonie est un accélérateur de business. Depuis des siècles, nos entreprises commercent avec les pays de la Méditerranée et notamment du Maghreb grâce à un outil commun : la langue. La CCI Marseille Provence qui compte renforcer la compétitivité de ses entreprises en Méditerranée souhaite s'appuyer sur la Francophonie et contribuer à la création d'un climat favorable au développement des échanges en passant de l'idéal au concret !

MARIA NICULESCU

Résumé : La véritable perception de la Francophonie économique nécessite de se pencher plus sur son positionnement spécifique. La comparer aux autres grands opérateurs, multilatéraux et bilatéraux, serait une erreur, voire une provocation. Pourtant, elle présente d'incontestables réalisations : facilitateur de liens économiques, de partenariats, de relations d'affaires dans l'espace francophone, promoteur de projets novateurs, initiateur de démarches spécifiques dans le domaine économique et du développement durable, promoteur de l'expertise économique francophone, etc. La Francophonie institutionnelle est devenue aujourd'hui l'un des partenaires des plus grandes institutions œuvrant dans le domaine économique et du développement. Mais, elle réussit avec sa manière propre : jouer les interfaces, la facilitation et la concertation ; adopter une vision stratégique en cohérence avec les réalités des pays ; agir dans un « esprit de famille » etc. Ainsi, elle valorise la « communauté d'intelligence francophone », avec ses spécificités difficilement comparables aux autres opérateurs multilatéraux. Une valorisation qui devra être mieux communiquée.

GUY-AMÉDÉE AJANOHOUN

Résumé : L'un des moyens pour les entreprises du Sud et du Nord de l'espace Francophone de se renforcer mutuellement, consiste à étendre le partenariat et accroître les investissements, de sorte que les entreprises du Sud se développent tout en favorisant l'accès de leurs marchés régionaux aux entreprises du Nord. À cet effet, l'Association IZF (Investir en Zone Franc) constitue un exemple d'espace de diffusion d'informations susceptibles de favoriser les relations d'affaires entre entreprises francophones. Cependant, les institutions francophones doivent également veiller à diffuser au Sud, certains types d'appuis techniques et financiers dont bénéficient les entreprises du Nord pour rester compétitives (accès à l'information et au financement)

MOUSTAPHA KASSÉ

Résumé : Nous vivons une mondialisation multipolaire et complexe dominée par la formation de puissants blocs de haute compétition. La Francophonie peut et doit y occuper une place centrale. Elle en a les atouts, dont les plus décisifs sont :

- D'ordre économique : le poids économique est appréciable : un espace de 800 millions d'habitants, une surface commerciale comprenant 18% des exportations mondiales et 19% des importations avec deux grandes puissances économiques et financières, membres du G8;
- Le second facteur est relatif à sa densité politique présentée par 68 États membres soit plus du tiers des Nations Unies. La Francophonie doit peser dans les affaires politiques du monde si elle s'en donne les moyens;
- Le troisième facteur est relatif à son vecteur d'unification ou d'harmonisation de l'espace : la langue commune de communication a une triple valeur culturelle, économique et sociale. Elle permet une meilleure harmonisation des modèles culturels donc une meilleure compréhension entre les acteurs. Ces aspects sont déterminants pour la production et les échanges de biens et de valeurs.

Ce sont là des atouts remarquables à partir desquels il faut bâtir un espace capable d'installer un jeu gagnant dans le système mondial.

Introduction du thème 2 – L'Espace économique francophone - Un avantage à optimiser

SALLE SUZOR-CÔTÉ - KRIEGHOFF 2

Résumés des Conférences :

MOUBARACK LO

Résumé : Beaucoup, parmi les pays membres de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF), continuent d'être comptés aujourd'hui parmi les pays pauvres. Leur situation découle de plusieurs handicaps structurels : mauvaise spécialisation internationale, faible productivité, infrastructures physiques inappropriées, absence d'entrepreneurs et d'un secteur privé. Inverser cette tendance est devenue une nécessité, pour permettre à ces pays de réussir les Objectifs de Développement du Millénaire fixés pour 2015 et de bénéficier des opportunités nouvelles qu'offre la mondialisation. La Francophonie institutionnelle peut y contribuer de plusieurs manières. D'abord, en promouvant la bonne gouvernance et les bonnes pratiques au sein des pays pauvres, afin d'améliorer leur attractivité auprès des investisseurs. Ensuite, la Francophonie peut appuyer le renforcement des capacités entrepreneuriales des acteurs du secteur privé ainsi que leur accès à des systèmes de financement innovants. Enfin, il existe un énorme potentiel de développement du partenariat entre les milieux d'affaires francophones, du Nord et du Sud, en se fondant sur les possibilités d'échanges commerciaux et d'investissement. La Francophonie institutionnelle peut et doit faciliter, encore mieux, cette dynamique.

HENRY BAZIN

Résumé : Nous partons tous, je crois, du point de vue que le fait d'avoir une langue commune, des Histoires qui s'entrecroisent souvent, et quelquefois même certaines valeurs, sinon communes, du moins très proches, et même certaines traditions qui ne respectent guère les frontières nationales, voire régionales ou interrégionales, constitue un acquis appréciable. Cet acquis, il s'agit sans doute pour nous d'en être toujours conscient tant dans nos relations entre nous du monde francophone qu'avec des pays tiers ou des entreprises appartenant à ces derniers. Mais il s'agit aussi de faire fructifier cet acquis et, surtout, d'en tirer le maximum, afin d'aller bien au-delà de l'existant. Cela requiert la mise en commun de nos efforts à tous ainsi qu'une imagination créatrice toujours en éveil.

ABLASSÉ OUEDRAOGO

Résumé à venir

LORELLA PIGNET-FALL

« La Francophonie Responsable »

Résumé : La Francophonie affirme sa volonté d'agir et d'être perçue davantage comme "acteur économique" .Par ses valeurs fondatrices, elle contribue, d'une part, à développer une économie durable, solidaire et d'autre part elle peut aussi participer à la construction d'un model de management socialement responsable. Elle peut donc avoir une force de proposition en terme de responsabilité sociétale en collaboration (et coordination) avec toutes les parties prenantes dans ses états membres. Il ne s'agit pas d'intervenir uniquement au niveau étatique mais également auprès des entreprises privées (les grandes mais aussi les petites et moyennes, PME–PMI), les Ecoles (et plus en particuliers dans l'éducation supérieure) et les ONG. Tous sont acteurs des actions du développement durable.

Samedi 17 mai 2008 - PM

Thème 2 : Atelier 1 - Gouvernance économique

SALLE PLACE MONTCALM

Résumés des Conférences :

DRAMANE SIDIBÉ

Résumé : Près de deux décennies après l'avènement de la démocratie, l'Afrique de l'Ouest Francophone, en général, le Mali en particulier, demeure toujours confrontée à des défis majeurs de gouvernance économique en matière de gestion des finances publiques, de système fiscal et de gestion d'entreprise. Pour relever ce défi, des contraintes majeures doivent être relevées comme la disponibilité de ressources humaines hautement qualifiées, l'existence d'outils et d'instruments de gestion. L'ancrage d'une gouvernance économique véritable passe par l'approfondissement de la démocratie et de l'État de

droit avec une justice indépendante et crédible. Il nécessite également le renforcement de la société civile et de la presse qui doivent jouer un rôle d'avant-garde.

JACQUES M'BOSSO

Résumé : La préoccupation actuelle de la Francophonie institutionnelle de se donner des objectifs économiques en plus de ses missions traditionnelles reflète le dynamisme de celle-ci et le constant souci d'adaptation de ses missions aux réalités et besoin des entités composant l'espace francophone. Il est essentiel d'examiner et convenir des types d'actions concrètes à entreprendre pour donner une ossature à la Francophonie économique. Cela pourrait se faire, nous semble-t-il, d'une part en s'appuyant sur les structures d'intégration économique existante par sous région francophone et, d'autre part en identifiant les projets intégrateurs et en mobilisant tous les moyens permettant leur réalisation.

JOACHIM OUEGRAOGO

Résumé : La promotion de la gouvernance économique est aujourd'hui une préoccupation majeure et centrale dans la poursuite des objectifs économiques et sociaux retenus par les pays. Elle est multidimensionnelle et exige une action globale et coordonnée aux niveaux national, régional, et international. Avec la montée en puissance des regroupements économiques régionaux, une place prépondérante doit être accordée à l'intégration régionale comme vecteur fondamental d'harmonisation et de promotion des cadres de gouvernance économique à condition que les États fassent preuve d'un engagement politique plus soutenu dans la mise en œuvre des réformes et politiques communautaires et que la revue et/ou la pression par les pairs s'exerce effectivement. Enfin, les efforts doivent être poursuivis pour renforcer les Acteurs Non Étatiques qui peuvent et doivent jouer également un rôle important en matière de gouvernance. Dans ce cadre, la Francophonie doit être plus audacieuse en étant plus visible et engagée dans les domaines politique et économique, à côté du domaine culturel.

Thème 2 : Atelier 2 - Financement d'initiatives de développement

SALLE KRIEGHOFF 1-BORDUAS

Résumé des Conférences :

PIERRE ÉMOND

Résumé : Mondialisation, délocalisations, concurrence domestique, concurrence internationale.... Les entreprises petites et grandes sont de plus en plus confrontées à une mouvance de moins en moins prévisible. Les stratégies d'entreprises tentent de devenir plus opportunistes dans un tel environnement; les plans d'affaires quinquennaux et les développements de type "blue print approach" font déjà partie d'un arsenal corporatif désuet. Le défi constant est de continuer à concevoir, produire et livrer des biens et des services pertinents dans des temps acceptables par un marché de plus en plus exigeant, à des coûts permettant de maintenir une valeur ajoutée pour l'entreprise. L'approche et les processus de financement des initiatives de développement au sein des entreprises, tant pour des développements internes qu'externes, deviennent de plus en plus pertinents au maintien de la compétitivité des leurs modèles d'affaires.

KERFALLA YANSANE

Résumé : L'objet de cette présentation est d'explorer la possibilité de mettre en place un système spécifique d'évaluation par les pairs parmi les pays membres de la Francophonie, pour mesurer le degré de facilitation des affaires. Le système pourrait s'inspirer de différents modèles utilisés à travers le monde. Le but serait de se fixer de commun accord des repères dans différents domaines critiques (par exemple : création d'entreprise, droit du travail, fiscalité, etc.), de procéder à des évaluations périodiques (2-3 ans), et, le cas échéant, d'apporter une assistance ciblée aux pays membres qui ne seraient pas en mesure d'atteindre les objectifs fixés.

PAULINE FOKAM

« Définir les initiatives visant à favoriser l'émergence ou le renforcement des PME et les moyens à mettre en œuvre pour y parvenir »

Résumé : La prédominance de l'anglais dans les échanges internationaux a comme conséquence la minoration des compétences francophones sur la scène internationale, que ce soit dans les domaines scientifiques (particulièrement de la recherche) ou économiques (s'agissant des échanges commerciaux). Ce constat concerne particulièrement les PME/PMI qui ne disposent pas dans leur majorité, de moyens financiers pour se doter en interne, d'un service de traduction ou de compétences, pour leur permettre de se déployer et de se valoriser sur la scène internationale entièrement dominée par la production en anglais.

Thème 2 : Atelier 3 - Développement de l'entrepreneuriat dans la Francophonie

SALLE LEDUC FORTIN MORRICE LISMER

Résumé des Conférences :

GÉRARD LENOIR ET PHILIPPE ROSAY

Résumé : L'accompagnement des entreprises par l'approche globale, la promotion des politiques territoriales emploi-formation ainsi que les coopérations transnationales sont des priorités du projet stratégique « horizon 2010 » de l'AGEFOS PME. Les emplois sont majoritairement concentrés dans les PME TPE et continuent à progresser dans ce secteur. AGEFOS PME est le leader dans le financement de la formation professionnelle continue des entreprises de moins de 10 salariés (plus de 200 000 entreprises cotisantes ; 1,5 millions de salariés couverts).

FAYÇAL SHARARA

Résumé : En partant du constat, d'une part que l'espace économique francophone n'existe pas à l'heure d'aujourd'hui et que, d'autre part, l'aide internationale vers l'Afrique subsaharienne a été un échec depuis plus de 40 ans; le conférencier propose de saisir « l'opportunité » créée par la crise alimentaire mondiale, qui induit une urgence pour la relance de la production en Afrique subsaharienne, afin de concrétiser l'émergence de jeunes entrepreneurs dans l'espace francophone en repensant les mécanismes d'aide et de partenariat.

PAUL-ARTHUR FORTIN

« Dynamiser l'espace économique de la Francophonie: l'exemple de la région de Québec »

Résumé : La clé du dynamisme économique réside dans la capacité de mobiliser les leaders économiques d'une région afin d'établir des plans d'action communs autour de projets mobilisateurs. La région de Québec, sous l'impulsion de l'entente ACCORD Capitale-Nationale, a adopté cette stratégie pour assurer son développement économique à long terme et les résultats sont impressionnants. Au-delà des structures, regard sur les possibilités au sein de la Francophonie.

Thème 2 : Atelier 4 - Partenariats d'affaires, moteur de développement durable

SALLE PILOT

Résumé des Conférences :

AOUATIF BERDAI

Résumé : Après avoir constaté les difficultés qui existent, le fossé qui se creuse au sein même du Maroc par la pauvreté (origine de tous les problèmes), il est urgent de venir en aide à ces personnes en utilisant les outils nécessaires : micro finances, soutien continu ... Il faut encourager les femmes en difficulté et faire de l'AFEM Marrakech et régions un lien entre les richesses et la mise en œuvre de création des richesses par les plus démunies. Et ce pour permettre un développement à très long terme, en l'occurrence durable.

PATRICK RAKOTOARISON

Résumé : Cette présentation aura pour but de définir le développement durable, à travers les ressources humaines, naturelles, matérielles et financières et de définir le partenariat d'affaires afin de faire le lien entre ces deux concepts. Il s'agit de mettre en place, par ce partenariat, un engagement à long terme et une relation « gagnant-gagnant » entre les pays du Nord et du Sud.

JEAN-PIERRE NIRUA

« Partenariats d'affaires, moteur de développement durable en référence au Vanuatu et ses partenaires économiques francophones »

Résumé : L'usage de la technologie au profit d'un partenariat économique Nord-Sud représente un grand potentiel pour plusieurs de petites entreprises du Sud, même si cela se présente actuellement comme un défi pour plusieurs. Ce défi, pour les pays insulaires tel le Vanuatu, est d'autant plus accentué par des contraintes d'ordre économique et social, mais c'est aussi là que le rôle particulier de chaque composant de la société dans un effort collectif pourra aider à alléger le poids de ce

défi. Les universités ont une contribution particulière comme porteurs de technologie, et elles doivent l'assumer d'une manière proactive dans la bonne promotion du partenariat économique sous forme de recherche et formation visant à privilégier grouper les intérêts économiques francophones.

Dimanche 18 mai 2008 - AM

Introduction du thème 3 - L'Espace économique francophone: des acteurs à mobiliser

1. Les regroupements d'affaires francophones 2. Structures d'appui à la Francophonie économique

SALLE KRIEGHOFF 1 – BORDUAS

Résumé des conférences :

LAMINE NIANG

Résumé : L'émergence, la structuration et le développement de la Francophonie économique est une ambition qui doit permettre d'aller au-delà de la nécessaire identification et coordination des initiatives que mettent en œuvre, aujourd'hui de façon éparse, les différents acteurs qui agissent en faveur du secteur privé dans l'espace francophone. L'avènement de la Francophonie économique doit conduire à l'intensification des relations économiques et commerciales entre les pays de l'espace francophone. La solidarité Nord-Sud, qui est un principe essentiel de la Francophonie, doit se traduire par un soutien sans précédent à l'accélération de la croissance économique des pays francophones les plus pauvres. C'est ainsi qu'au sein de l'espace francophone des solutions innovantes et pérennes, parce que reposant sur l'échange et la production de richesses, permettront d'agir sur la réduction de la pauvreté, l'immigration clandestine et le développement du secteur privé francophone.

THIERRY CORNILLET

Résumé à venir

PAUL-ARTHUR HUOT

« Dynamiser l'espace économique de la Francophonie: l'exemple de la région de Québec »

Résumé : La clé du dynamisme économique réside dans la capacité de mobiliser les leaders économiques d'une région afin d'établir des plans d'action communs autour de projets mobilisateurs. La région de Québec, sous l'impulsion de l'entente ACCORD Capitale-Nationale, a adopté cette stratégie pour assurer son développement économique à long terme et les résultats sont impressionnants. Au-delà des structures, regard sur les possibilités au sein de la Francophonie.

Thème 3 : Atelier 5/6 - A. Regroupements d'affaires francophones/Structures d'appui à la Francophonie économique

SALLE PLACE MONTCALM

Résumé des Conférences :

FRANCOIS MOUTOT

Résumé : La Francophonie économique n'aura de réalité que grâce aux activités des entreprises de production, de services et de commercialisation présentes dans les tissus économiques des pays francophones. Ces entreprises sont dans tous ces pays et dans une très grande majorité des petites entreprises et, dans la plupart des cas, des entreprises à caractère artisanal. En tant que telles, elles font face à une problématique bien identifiée aussi bien dans les pays européens que dans les pays africains ou dans les pays de la Méditerranée : omniprésence des petites entreprises et des entreprises artisanales mais, trop souvent, durée de vie trop courte par manque d'accompagnement alors que la petite entreprise est indéniablement un vecteur puissant de développement économique. Les corps intermédiaires - consulaires et professionnels - sont indispensables à la pérennité de la petite entreprise et au développement économique durable dans les pays de la Francophonie, et ailleurs aussi. Ils doivent cependant être renforcés dans certains pays en profitant de

l'expérience que les organisations consulaires et professionnelles ont acquise dans d'autres pays francophones. En ce sens, la coopération au sein des réseaux consulaires peut être un vecteur puissant de la francophonie économique.

JILANI BENMBAREK

Résumé à venir

Thème 3 : Atelier 5/6 B. Regroupements d'affaires francophones/Structures d'appui à la Francophonie économique

SALLE KRIEGHOFF 1- BORDUAS

Résumé des Conférences :

ALINE WONG

« Un réseau solide et dynamique, les ressources nécessaires »

Résumé : Cette intervention aura deux axes, l'importance d'un réseau solide et dynamique, les ressources nécessaires et le réseau des femmes entrepreneures, vecteur de développement économique et agent de combat de la pauvreté.

VINCENT LE CORNEC

« Expression et valorisation de la Francophonie Économique dans le cadre de l'appui au secteur privé sur les marchés de l'aide au développement »

Résumé : Les financements de l'aide au développement représentent un marché non négligeable pour le secteur privé et très concurrentiel. Le renforcement des capacités des organisations intermédiaires et la structuration en réseau sont au centre de cette problématique complexe. En effet, il s'agit à la fois d'accéder à la connaissance des opérations et des opportunités d'une centaine d'Institutions différentes, de maîtriser leurs procédures spécifiques et de savoir identifier des partenaires (entreprises et experts). Cette approche à 360° des opportunités, dans les deux dimensions Nord et Sud, n'a de sens qu'en considérant l'appui adapté d'une organisation intermédiaire, intégrée dans un réseau, équipée des meilleurs outils et méthodes. En réponse à cette problématique, des projets pragmatiques sont en œuvre ex : au Nord (AMPIE de la région Alsace) et au Sud (AMADE de l'OIF).

Témoignages :

ROLAND VEILLEUX

Roland Veilleux est un entrepreneur reconnu au Québec, au Canada et aux États-Unis. Il a fondé, avec deux associés, la compagnie Vêtements de Sports R.G.R. Inc. en 1974. Il deviendra propriétaire unique de l'entreprise en 1984 et en est encore le président aujourd'hui. Spécialisée dans la production de pantalon en denim, son entreprise est reconnue mondialement et de nombreuses usines sont présentes sur le territoire canadien et plus récemment au Vietnam grâce à un partenariat avec l'entreprise Fugamex- Phuong Dong Garment. Roland Veilleux, passionné, visionnaire, a su tout au long de sa carrière, faire preuve de dynamisme et hisser une industrie dans un environnement très compétitif en développant son marché à l'international. Il a permis à cette industrie d'atteindre un niveau de performance et de compétitivité enviable en la maintenant à flot. Aujourd'hui, il continue à faire preuve de leadership et d'esprit entrepreneurial. Ses activités au Vietnam témoignent de cet esprit très beauceron aidant ainsi son industrie et par conséquent sa compagnie dans une voie de croissance dans un milieu sinistré.

MONIA ESSAÏDI

Monia Jeguirim Essaïdi est actuellement présidente nationale du centre des jeunes dirigeants d'entreprise UTICA depuis juin 2007, élue par l'Assemblée Générale pour le mandat 2007/2009. Également membre du Bureau exécutif de la Chambre nationale des femmes chefs d'entreprises région de Tunis et membre de la Commission nationale sur l'emploi et du Board Stratégique de YML FORUM Young Mediterranean Leaders Forum. De 2005 à 2007, Monia Jeguirim ESSAÏDI a occupé le poste de 1er Vice Président chargée de la communication du CJD Bureau National.

Avec l'appui des gouvernements :

Canada

Québec



Agence canadienne de
développement international

Canadian International
Development Agency

Projet homologué par :



En association avec :



Les partenaires majeurs :



Conjuguer avoires et êtres



Agence universitaire de la Francophonie



Les partenaires associés :



THE CANADIAN CHAMBER OF COMMERCE
LA CHAMBRE DE COMMERCE DU CANADA



Les collaborateurs :



Les partenaires médias :

